



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 30 juin 2010

**Préavis N° 2/2010 concernant la
gestion et les comptes 2009 de la
Communauté intercommunale
d'équipement du Haut-Léman
(CIEHL).**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 juin 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 2/2010,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2009 ;
- donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2009.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 juin 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava